

Appel à projets 2001
« Multimédia, un outil pour tous »

DOSSIER DE CANDIDATURE

Axe 1 : améliorer le fonctionnement des réseaux d'acteurs

FONDATION DE FRANCE
APPEL A PROJET "MULTIMEDIA, UN OUTILS POUR TOUS"
40, AVENUE HOCHÉ – 75008 PARIS

Nom (ce nom doit être identique à celui de la déclaration au J.O. pour les associations),
Sigle et nom développé : Capucine.net

Adresse : 8 rue Pierre Gourdault – 75013 PARIS

Tel : 01 43 47 02 56

E-mail : philippe.vacheyrout@online.fr

Site web : www.capucine.net

PROJET QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE
--

Intitulé du projet soumis à la fondation de France :
« Projet C@pucine , sous projet C@rtable Internet »

Montant de subvention demandée à la Fondation de France : 15 259 €

Coût total du projet : 53 357 €

Objet précis de la subvention demandée à la Fondation de France :

Mise en place de l'interface homme/machine dans le cadre d'un système d'accès à Internet personnalisé et sécurisé s'appliquant à tous les acteurs de la commune, et dont l'aspect éducatif est dénommé dans le présent projet « Cartable Internet ».

Nom des responsables du projet :

Philippe Vacheyrout

Qualité : Président Association Capucine.net

Tel : 01 43 47 02 56

E-mail: philippe.vacheyrout@online.fr

Bertrand Levi

Maire de Jabreilles les Bordes

87370 Puy Courty

Tel 05 55 71 29 18

E-mail : bertrand.levi@wanadoo.fr

N° :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE PROJET

I – LE RESEAU

Le réseau désigne l'ensemble des structures mobilisées autour du projet proposé. Une des structures doit être désignée afin de porter le projet sur le plan juridique.

I.1- PRESENTATION DU RESAU

Nom du réseau : C@pucine à Jabreilles les Bordes

Champ thématique du réseau : Utilisation des NTIC au service d'un réseau d'acteurs : Education – Echange avec les administrés et sécurité

Implantation géographique : Jabreilles les Bordes 87370 :

Cette commune, classée en zone de montagne, présente une population de faible importance mais fortement disséminée : 235 habitants répartis dans 14 villages. Sa superficie est de 1905 ha.

Elle comporte pour l'enseignement primaire une seule école, scolarisant cette année 19 enfants dans une classe unique.

Principales structures impliquées dans le réseau :

- L'école : classe unique, un enseignant.
- Education Nationale (par le biais des programmes, Contenus, référentiels)
- Les élèves
- Les parents d'élèves , les familles (UNAF, URAF du Limousin)
- Mairie de Jabreilles les Bordes, (en tant que représentant de la collectivité et acteur du projet)
- Les Instances Administratives
- Les administrés (Citoyens)
- Association Capucine (Coordination des associations, Sponsors et partenaires)

I.2 – OBJECTIFS et ACTIVITES DU RESEAU

- **Bref historique du réseau, philosophie et valeurs qui guident les acteurs du réseau**

Historique :

La commune de Jabreilles les Bordes a eu l'évolution classique des petites communes de zone de montagne : dépeuplement progressif, difficultés de communication entre les divers membres, baisse de l'activité économique.

Sur ce territoire sillonné par de nombreux chemins antiques pavés, dont certains sont des voies romaines, subsistent de nombreux témoignages du passé. De fait, sur la carte IGN de l'ensemble de la Région Limousin, cette commune figure en tant que localité d'intérêt touristique.

Sous l'impulsion de ses habitants et de nouveaux venus, la tendance tend maintenant à se renverser : forte de 203 habitants en 1989, elle en compte maintenant 235, soit une augmentation de près de 16% .

La volonté de poursuite d'une activité locale s'exprime notamment au travers du maintien de l'éducation, sous l'impulsion de la mairie et d'une association des parents d'élèves .

L'association C@pucine.net a été créée en janvier 2001 à l'initiative de professionnels des NTIC.

L'année a été consacrée essentiellement à la veille technologique, la recherche de partenaires industriels et financiers, et la communication et le partenariat avec d'autres associations et les pouvoirs publics.

La promotion et le développement de son activité sont essentiellement axées autour d'Internet et de ses acteurs.

Une section locale de l'association est en train de se mettre en place afin d'aider à la réalisation du projet. C'est au travers d'une rencontre entre le président de C@pucine.net et du maire que s'est élaborée l'idée d'une application des principes développées par l'association au niveau d'une commune.

Philosophie et valeurs : Le projet s'articule autour des notions de démocratie participative, de réduction de la fracture numérique et sociale ainsi que l'amélioration de l'accès à l'éducation.

Il s'agit pour la commune de se donner les moyens non seulement de continuer à vivre mais aussi de se développer, de renforcer le lien social, en utilisant de manière optimale l'apport des nouvelles technologies.

L'association C@pucine.net s'est donné pour mission de permettre au nouveaux usagers de prendre eux-mêmes en mains les TIC de façon simplifiée, sécurisée et pertinente.

- **description des actions menées par le réseau :**

L'école et le circuit éducatif :

- Jabreilles les Bordes, classée en zone de montagne, a pu conserver l'école primaire (classe unique) alors que l'effectif était de 4 élèves en 1984 . Aujourd'hui, ce sont 17 enfants (19 à la rentrée de Janvier 2002) qui se retrouvent tous les jours dans des locaux aménagés en ateliers de travail.
- Cette augmentation des effectifs est concomitante de l'évolution de la population : de jeunes parents d'élèves se sont installés sur la commune depuis une dizaine d'années et se regroupent au sein d'une association très dynamique pour organiser de nombreuses activités au bénéfice des enfants.
- Dans l'école, trois ordinateurs dont un disposant d'un accès à Internet, complètent l'ensemble du matériel pédagogique. Cette structure scolaire fait partie du canton de Laurière et alimente les effectifs du collège de Saint Sulpice Laurière. A titre anecdotique, les évaluations réalisées en début de 6^{ème} (Septembre 2001) viennent de révéler que les deux performances les plus élevées ont été enregistrées par les deux élèves en provenance de l'école de Jabreilles les Bordes !

La mairie et la vie communale :

- L'activité de la mairie s'organise au travers d'une série de réunions internes (réunions hebdomadaires du bureau, conseil municipal, commissions communales) et externes.
- Les relations avec le public se font sur site, notamment par le biais d'un bulletin municipal.
- Les associations jouent un rôle prépondérant dans les activités de la commune.

Parallèlement peut s'impliquer une section locale de Capucine visant à utiliser les TIC pour renforcer le lien communautaire.

- **Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles actuels du réseau ?**

Les points forts apparaissent à travers l'historique de la commune et notamment de son action éducative . Il s'agit avant tout :

- De la volonté de maintenir et développer le lien communautaire et les activités locales.
- Du dynamisme des associations existantes
- De l'ouverture aux nouvelles technologies.

Les points faibles consistent essentiellement en éléments structurels que le présent projet a pour objet de compenser. Il s'agit de :

- La dispersion géographique et la faible densité de population qui limitent actuellement le bon suivi de l'information tant au niveau scolaire qu'administratif.
- La méconnaissance des outils informatiques.
- Le manque de moyens techniques et financiers
- Ces deux derniers points constituent une fracture numérique à laquelle le présent projet répond par la simplification et le recours à des supports et techniques de faible coût.

1.3 – ORGANISATION, INFORMATION ET COMMUNICATION au sein du RESEAU

- **Description de l'organisation du réseau et du rôle de chacun des acteurs (vous pouvez inclure un schéma) :**

Aspect éducatif : les acteurs.

- Education Nationale (impose le contenu, apporte l'aide pédagogique)
- Ecole avec 1 enseignant (mise en pratique pédagogique)
- Elèves et leurs parents, ainsi que les associations en relation avec ceux-ci (URAF locale représentant les familles, association des parents d'élèves) : utilisateurs finaux.

Aspect administratif : les acteurs.

- Etat, région, préfecture (susceptibles d'intervenir au niveau d'aides complémentaires, directives).
- Mairie, les élus. : définition et mise en place des
- Personnel communal
- Habitants de la commune
- Associations locales.

- **Description du système d'information du réseau : équipement informatique et télécommunication, répartition des sites géographiques, répartition des compétences disponibles (vous pouvez inclure un schéma).**
- **Points forts et points faibles.**

A l'heure actuelle, l'équipement informatique est restreint, tant au niveau de l'école qu'à celui de la mairie.

Il se compose de :

3 ordinateurs au niveau de l'école, dont un seul donnant accès à Internet,
1 ordinateur au niveau de la mairie ;

Le nombre de familles équipées au niveau informatique (PC) est estimé par la mairie à environ 5.

Cet équipement est insuffisant dans le cadre du projet mais a toutefois constitué une première approche tant par les élèves (à l'école) que par les institutions (mairie, école).

- **Echanges, accès et diffusion de l'information** : description des moyens et méthodes mis en œuvre pour faire gérer l'information au sein du réseau et capitaliser les informations échangées.

Points forts et points faibles.

A l'heure actuelle, malgré l'informatisation débutante des structures concernées, l'information transite de façon traditionnelle : rencontres, diffusion papier. L'informatisation reste limitée aux services internes.

L'école a commencé à mettre en place une ouverture vers le monde extérieur via Internet mais cette ouverture passe essentiellement par l'enseignant, faute d'outil approprié au niveau de la sécurité et des sources d'information.

Les points forts consistent en l'effort d'organisation et de systématisation via l'outil informatique notamment.

Le principal point faible est dû au fait que l'isolement géographique limite les échanges tant avec le monde extérieur qu'entre les acteurs : l'information reste en effet concentrée en un lieu physique et dans une tranche horaire limitée, et est donc moins aisément gérable.

II – LE PROJET

II.1. Contexte et objectif du projet

Dans le prolongement de l'existant qui vient d'être décrit, la commune de Jabreilles les Bordes est engagée dans une démarche visant à favoriser tant l'ouverture de la commune à son environnement que faciliter la communication entre ses membres. Cette nécessité globale s'est donc organisée autour de deux acteurs majeurs de la commune : l'école sans laquelle la population ne peut avoir de sérieuse perspective à long terme et la mairie qui permet d'organiser et souder l'action commune.

Par ailleurs, le projet C@pucine axé autour de la simplification, de la sécurisation et de la pertinence de l'accès à l'information, le tout dans une perspective de lien social, trouve là un champ d'application privilégié. L'association peut ici mettre en pratique avec un partenaire motivé les solutions technologiques repérées dans son action de veille technologique, et travailler en étroite collaboration à une analyse critique permettant de proposer à d'autres collectivités des solutions adaptées à leurs besoins.

I – Une cyber-école rurale.

Le réseau Internet permet aujourd'hui d'offrir un lieu d'échanges et de productions collaboratives entre plusieurs acteurs d'un même groupe ayant un ou plusieurs intérêts communs. Cet espace de communication partagé et permanent appelé « cartable Internet » est à même de proposer aux différents acteurs un centre de ressources et d'informations propre à susciter la motivation et la curiosité des enfants ainsi que l'attention des parents.

Un serveur pédagogique gèrera l'ensemble des applications informatiques avec des droits d'accès spécifiques selon l'utilisateur. L'objectif est d'amener l'ensemble des participants à s'impliquer totalement dans la vie quotidienne de la structure dans le cadre d'une démarche active d'apprentissage et de communication.

II – Une cyber-mairie rurale.

Sur le même principe, la Municipalité de Jabreilles les Bordes souhaite développer un réseau de communication sur Internet afin de diffuser toutes les informations relatives à la vie communale en direction du public. Un site internet présentera la commune sous ses aspects géographique, historique, économique, touristique et de loisir, administratif, etc... A un second niveau, des outils d'échanges internes permettront une gestion des informations et des dossiers en direction des élus et du personnel communal.

III – La carte capucine.

Cette carte informatique est un moyen simple d'accéder à l'ensemble des informations qui seront disponibles sur le serveur communal. Elle sera distribuée à une population test pendant les 6 premiers mois de l'expérimentation afin d'en mesurer l'opérationnalité et d'apprécier le niveau de satisfaction des utilisateurs. Pendant le déroulement de la première phase, un comité de suivi de l'expérience aura pour objectif de prévoir l'extension du dispositif mis en place après analyse et étude de faisabilité technique et financière.

II.2. Plus value apportée par les NTIC dans le projet

S'il est un type de situation où les NTIC prouvent leur intérêt c'est bien dans ce contexte qui demande de gérer à la fois diversité des demandes et limitation des moyens alloués pour y répondre.

Aux utilisateurs finaux, les NTIC permettent d'augmenter leur autonomie dans la recherche d'informations ainsi que dans le traitement de cette information, en réduisant les délais et sans mobiliser pour autant une importante quantité de ressources locales (personnel, temps...)

Aux sources d'information (mairie, école...), elles permettent une meilleure gestion en temps et une meilleure efficacité, permettant de mieux gérer l'emploi des ressources en personnel, et de libérer du temps pour des tâches plus spécifiques.

De façon globale, en donnant le premier rôle à l'interactivité, elles facilitent le contrôle et le suivi des actions communes.

II.3. Description détaillée des actions et calendrier (5 pages maxi)

Les actions :

- Définition de l'architecture des données et acquisition des logiciels (partiellement réalisé).
- Cahier des charges pour la réalisation des interfaces destinées à l'utilisation scolaire. (partiellement réalisé) en fonction du contenu défini globalement et des utilisations.
- Cahier des charges pour la réalisation des interfaces destinées à l'utilisation de la mairie ainsi que du site Web de présentation de la commune en fonction du contenu défini globalement et des utilisations (partiellement réalisé).
- Définition des éléments interactifs destinés au traitement statistique ultérieurs et intégration dans les cahiers des charges.
- Définition détaillée des contenus destinés à l'utilisation scolaire. A réaliser en collaboration avec l'Inspection Académique de la Haute Vienne.
- Définition détaillée des contenus destinés à être utilisés par la mairie.
- Récupération des données
- Réalisation des interfaces.
- Réalisation de l'interface carte/site sur serveur.
- Acquisition et installation des serveurs et terminaux pour l'école et la mairie.
- Fabrication et distribution des cartes et terminaux destinés aux particuliers.
- Aide pédagogique et formation de l'enseignant
- Réunion d'information et formation aux outils pour les utilisateurs finaux
- Expérimentation et récupération des données statistiques et retours d'information.
- Traitement des informations recueillies sous forme d'étude.
- Propositions de modifications et/ou développements complémentaires destinés à une généralisation du projet.
- Développements ultérieurs : études de labellisation et applications en découlant.

Calendrier :

	Jan. 2002	Juill. 2002	Sept. 2002	Juill. 2003
Phase I :	Interfaces	IM (1)	Formation utilisateurs	
Phase II : expérimentation			Expérimentation et recueil info stat.	
Phase III : études	Mise en place OuS(2)			Etudes

(1) : installation du matériel.

(2) : mise en place des outils statistiques.

II.4. Moyens, personnes et partenaires mobilisés pour l'animation du projet

Moyens :

Matériel :

- Matériel informatique existant.
- Cartes : font partie des frais de fonctionnement
- Accès Internet : en place, mise à niveau par les organismes concernés.
- Matériel informatique : terminaux et serveurs : font partie de l'investissement à réaliser
- Matériel mis à disposition par le biais de l'URAF à destination spécifique des enfants malades. (cf. dispositions prises dans les Côtes d'Armor) en négociation après accord de principe de l'UNAF.

Logiciels et contenu:

- Logiciels libres : gratuits
- Contenu fourni par l'Inspection académique et l'éducation Nationale
- Une part du contenu sera mis en forme par une personne mise à disposition par la mairie de Jabreilles les Bordes. Il en sera de même pour les mises à jour (frais de fonctionnement)
- Interfaces à créer par fournisseur proposé par la mairie de Jabreilles les Bordes : fait partie de l'investissement à réaliser.
- Site Web : idem que interfaces.

Partenaires et personnes :

Aspect pédagogique :

- Aide de l'Inspection académique de la Haute Vienne (conseiller pédagogique)

Fournisseurs potentiels connus:

- Sigis (participation en tant que sponsor potentiel pour la mise en place des systèmes permettant l'organisation et la pertinence de l'information)
- NetGem pour les boîtiers accès TV
- GemPlus (en cours négociation)
- Secure2net.inc (boîtiers lecteurs de cartes)
- Les études seront effectuées, totalement ou partiellement, par des consultants du réseau PL Consultants. (possibilité de sponsoring partiel concernant leur réalisation si dépassement de budget études à confirmer)

Mise en place du contenu :

- Mise à disposition d'une personne par la mairie de Jabreilles les Bordes.

Partenaires financiers et sponsors :

- Ce projet fera l'objet d'une demande de cofinancement dans le cadre du 4ème contrat de plan Etat-Région pour ce qui concerne le développement des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires (programme 1.3.2, action 14).
- Des actions pour obtenir d'autres cofinancements par le biais de sponsoring sont en cours : Ministère de la Culture et Ministère de l'Education Nationale.

Suivi et contrôle du projet :

- Le projet sera suivi conjointement par une ou plusieurs personnes déléguées par l'association C@pucine.net en ce qui concerne les aspects techniques et par la mairie de Jabreilles les Bordes en ce qui concerne la mise à disposition de ces moyens aux utilisateurs finaux ainsi que tout ce qui concerne le contenu.

Autres partenaires :

- Comité scientifique de C@pucine dans le cadre de l'organisation de la connaissance et des préconisations techniques.
- FING eCartable
- Et bien entendu les utilisateurs finaux à travers les associations locales en ce qui concerne les retours et propositions complémentaires

II.5. Budget détaillé du projet : fonctionnement

Année 2002 .

INTITULES	MONTANTS	COMMENTAIRES
	Année 2002 sur 12 mois, en €	
DEPENSES		
- <u>DOCUMENTATION</u> : traitement des données et mises à jour	7 623	Prise en charge directe par la mairie
- <u>HONORAIRES</u> : Evaluation des critères et mise en place de l'étude.	15 244	
- <u>MAINTENANCE</u> : Matériel mairie et école	1 214	Prise en charge par Inspection Académique, valorisation non communiquée.
- <u>FORMATION</u>	0	
TOTAUX	24 081	
RECETTES¹	Année 2002	
- Accès payant services Mairie	4 320	Calcul basé sur 6 mois
- Mairie	7 623	Acquis par prise en charge directe
- Sponsors ou subventions	12 138	En cours
FONDATION DE FRANCE		DEMANDE
TOTAUX	24 081	

¹ Si les recettes comportent des subventions, indiquez dans la colonne « commentaires » si celles-ci sont demandées, promises ou acquises.

II.5. Budget détaillé du projet : fonctionnement (suite)

Année 2003 (pour information).

INTITULES	MONTANTS	COMMENTAIRES
	Année 2003 sur 12 mois	
DEPENSES		
- <u>DOCUMENTATION</u> : traitement des données et mises à jour	7 623	Prise en charge directe par la mairie
- <u>HONORAIRES</u> : Réalisation définitive de l'étude.	30 489	
- <u>MAINTENANCE</u> : Matériel mairie et école	1 214	Prise en charge par Inspection Académique, valorisation non communiquée.
- <u>FORMATION</u>	0	
TOTAUX	39 326	
RECETTES¹	Année 2003	
- Recettes par accès payant mairie	8 640	Basé sur l'année
- Mairie	7 623	Acquis par prise en charge directe
- Sponsors ou subventions de fonctionnement.	16 458	A définir.
TOTAUX	39 326	

Budget investissement prévisionnel du projet

INTITULES	MONTANTS	COMMENTAIRES
	Année 2002	
<u>DEPENSES</u>		
<u>MATERIEL :</u>		
- serveurs : 2	4 573	
- terminaux : 6	7 317	
- lecteurs de cartes : 16	244	
- boîtiers Netbox : 25	6 784	
 <u>LOGICIELS :</u>		
- systèmes d'exploitation	0	Logiciels sous licence GNU ou fournis par l'éducation Nationale. Possibilité de participation de l'Université de Limoges, notamment en cas de dépassement de budget.
- logiciels de base	0	
- Sites et interfaces Web (mairie, école)	15 245	
-		
TOTAUX	34 163	
<u>RECETTES²</u>		
	Année 2002	
- Participation de C@pucine.net	2 642	Accordé, libération en cours d'année Demande en cours, intégration dans ce montant aide matériel URAF locale.
- Education Nationale et/ou Région	16 276	
FONDATION DE FRANCE	15 245	DEMANDE
TOTAUX	34 163	

² Si les recettes comportent des subventions, indiquez dans la colonne « commentaires » si celles-ci sont demandées, promises ou acquises.

II.6. Evolution et pérennisation prévues pour le projet

Si des personnes en contrat emplois-jeunes sont impliquées dans le projet, quelle solution est envisagée au-delà de 5 ans ?

La mairie mettra à disposition une personne pour une contre valeur de 7 625 €, mais il n'est pas encore défini de quel type de contrat il s'agira.

Extension du projet :

- Il est prévu d'étendre et développer le projet en fonction du résultat des études, à d'autres communes. L'Education Nationale, les communes et les Régions seraient alors partenaires et parties prenantes du projet global.
- Dans tous les cas, il sera procédé aux réajustements nécessaires en fonction de l'évolution des techniques et de l'expression des besoins.
- Dans un deuxième temps, les fonctions de vote et porte monnaie électronique pourront être intégrées et testées, dans cette commune ou une autre.

II.7. Autres informations sur le projet

Commentaires sur les budgets :

- Certains éléments n'ont pu être chiffrés ; ceci est indiqué en commentaires et est du à une prise en charge directe par un partenaire. Il en est ainsi de l'aide en matériel accordée par l'URAF locale, qui n'est pas chiffrée et dont les modalités sont en discussion. Leur montant est intégré dans la ligne « Education Nationale ou Région ».
- Les recettes potentielles dues à une mise en place d'un système d'informations payantes au niveau de la Mairie ont été intégrées dans les budgets de fonctionnement.